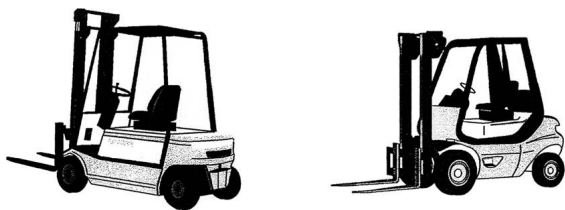


CPHSCT Vaucluse

Commission Paritaire d'Hygiène de Sécurité
et des Conditions de travail en agriculture



Type 3 ▲

Principaux risques

- **Ecrasement de personnes tiers** (déplacements du chariot, chutes de charges)
- **Ecrasement du cariste** (renversement, impact du chariot, chute de la charge)
- **Altération du rachis** (vibrations, chocs des déplacements)
- **Electrocution et ou brûlures ou intoxication** (chargements des batteries)
- **Incendie et ou explosion** (plein de carburant)

Entretien et vérifications

- **Vérification générale Périodique tous les 6 mois** (personne compétente appartenant ou non à l'entreprise)
- **Vérification journalière du bon fonctionnement** :
 - avertisseur sonore, feux de circulation et gyrophare,
 - circuit de freinage,
 - système de levage et fuites éventuelles,
 - niveau charge batterie,
 - verrouillage des bras sur tablier porte-charge
 - bandes de roulement,
 - etc..
- **Tenue d'un carnet de maintenance**

Aptitude

- **Formation à la conduite en sécurité** (ex : formation CACES)
- **Autorisation de conduite** délivrée par l'employeur
 - aptitude médicale : médecin du travail
 - contrôle des connaissances et savoir faire du cariste, connaissance spécifique des lieux : employeur

Rappel des mesures de prévention

Prendre connaissance des dispositions de la notice d'instructions

Port des équipements de protection (chaussures de sécurité et gants si nécessaire,..)

Port de la ceinture de sécurité

Manutention des charges

- **Respecter le poids de manutention de la charge indiqué sur la plaque de capacité du chariot**
- **Connaître la distance entre le centre de gravité de la charge et la face avant de la fourche**
- **S'assurer que les palettes et charges sont en bon état et stables** lors des déplacements
- **Port de charges larges** ; attention au basculement sur la fourche

Conduite

- **Respecter les signaux, les règles et les voies de circulation mises en place dans l'entreprise**
- **Ralentir à l'approche de piétons**
- **Aborder les virages à faible vitesse**
- **Avant d'aborder les ouvertures**, ralentir ou marquer un temps d'arrêt, actionner l'avertisseur, s'assurer du dégagement avant passage..
- **Toujours circuler fourches basses** (15cm du sol) et bras incliné en arrière au maximum
- **Si visibilité insuffisante** en marche avant, circuler en marche arrière ou se faire guider par un homme au sol (manœuvre exceptionnelle)
- **Garder les pieds et toutes les parties du corps dans le gabarit** du chariot
- **Interdiction de déplacer et d'élever des personnes si le chariot n'est pas prévu à cet effet**
- **Arrêter le chariot** dans un emplacement non gênant pour la circulation en évitant les pentes, reposer les bras de fourche à plat au sol, mettre au point mort, serrer le frein, **enlever la clé de contact**, descendre du chariot face à l'appareil sans sauter.